



Probleme loyer par rapport au bail

Par **mikael021**, le **20/05/2014** à **16:31**

Bonjour,
Mon ancien bailleur (bail précaire) me reclame un facture.
je ne suis pas d'accord pour la regler car je me suis aperçu que qu'il ma augementé le loyer de 40% au bout de 6 mois dans ces locaux. En plus de ce détail, il m'a ajouter sur la derniere facture de loyer de frais de remplacement de sanitaire (1000 euros)(sanibroyeur).
Pour les loyers, je m'en suis aperçu évidemment un peu tard car c'est lorsque je suis parti que j'ai découvert la plaisanterie.(dans les normes)
Aujourd'hui il m'envoi un huissier. Qui à raison ? est-ce moi en me basant sur le bail et en refusant de payer des frais de sanibroyeur ? ou est ce lui en me disant quant acceptant de payer une facture avec la hausse est considéré comme un acquis, et que les frais de reparartion sont à ma charge ?

Par **moisse**, le **20/05/2014** à **17:55**

Bonsoir,
ou est ce lui en me disant quant acceptant de payer une facture avec la hausse est considéré comme un acquis
C'est une plaisanterie, l'erreur ne fait jamais le droit.
Pour le reste, s'agissant d'un bail commercial, tout est dans la convention écrite et paraphée par les 2 parties.